

SOMMAIRE



100 % DU VAUCLUSE CONNECTÉ AU TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 2022	P4
ET CHEZ MOI, LE TRÈS HAUT DÉBIT, C'EST POUR QUAND ?	P6
VAUCLUSE NUMÉRIQUE, LE BRAS ARMÉ DU DÉPARTEMENT POUR LA FIBRE	P8
UN SERVICE D'APPEL POUR LA FIBRE EN VAUCLUSE	P10
LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE EST EN MARCHÉ	P11
DES COLLÈGES CONNECTÉS?	P13
D'IMPORTANTES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	P14
LE SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE	P16
LA CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU VAUCLUSE	P17
GLOSSAIRE DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE	P18

ÉDITOS



Maurice CHABERT

*Président du Conseil
départemental
de Vaucluse*

Pour lutter contre la fracture numérique, renforcer l'attractivité de ses territoires dès aujourd'hui et contribuer aux besoins des générations futures, le Conseil départemental investit dans un programme ambitieux, afin que l'intégralité de son territoire bénéficie du Très Haut Débit (THD) à l'horizon 2022.

Les opérateurs SFR et Orange ont choisi de déployer la fibre optique dans 46 communes les plus peuplées. C'est sur le reste du territoire, soit 105 communes, que le Département agit avec l'ensemble de ses partenaires, afin de garantir à terme une connexion THD à tous, y compris aux secteurs plus ruraux.

En décembre 2017, l'assemblée départementale a décidé de raccourcir le calendrier initial en fixant comme date de fin de déploiement la date de 2022 au lieu de 2036. C'est à la fois une question d'équité et d'efficacité, car des grandes villes jusqu'aux petits villages, personne ne doit rester à l'écart de la révolution numérique en cours. Le Très Haut Débit partout et pour tous, ce sera très bientôt une réalité.



JEAN-MARIE ROUSSIN

*Vice-président du
Conseil départemental,
Président de la
commission Économie,
Développement
numérique*

En choisissant d'être pionnier dans le déploiement du Très Haut Débit, à l'échelle de la Région Sud Paca mais aussi au plan national, le Conseil départemental de Vaucluse dote son territoire d'un avantage compétitif essentiel. La fibre optique renforce déjà et renforcera encore plus à l'avenir notre attractivité. Elle permettra de dynamiser, en particulier, les secteurs ruraux car nombre d'entrepreneurs sont aujourd'hui à la recherche à la fois d'un cadre de vie agréable et d'une connexion Très Haut Débit, indispensable à la bonne marche des entreprises. Ici, ils vont trouver les deux et c'est en cela que la fibre optique est un accélérateur de développement.

100 % DU VAUCLUSE CONNECTÉ

Le Très Haut Débit, qu'est-ce que c'est ?

Une connexion supérieure à 30 mégabits par seconde. Le Conseil départemental a fait très tôt le choix de déployer son réseau exclusivement en fibre optique. Ce fil de verre, plus fin qu'un cheveu, peut transporter des grandes quantités d'informations sur de très longues distances et à la vitesse de la lumière. Ses performances sont 10 à 100 fois supérieures à celles de l'ADSL. Le THD donne accès à une multitude d'applications et d'usages qui ne peuvent fonctionner de façon optimale que grâce à cette technologie.



170 millions d'euros

auront été investis dans le réseau d'initiative publique entre **2012** et **2021** par le Département, l'Union européenne, l'État, la Région Sud Paca, 11 intercommunalités vauclusiennes et Vaucluse Numérique.

Les intercommunalités qui cofinancent le déploiement de la fibre optique dans la zone d'intervention publique : Aygues Ouvèze en Provence, Enclave des Papes Pays de Grignan, Rhône Lez Provence, Vaison Ventoux, Pays Réuni d'Orange, Les Sorgues du Comtat, Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Luberon Monts de Vaucluse, Pays d'Apt Luberon, Sud Luberon, Ventoux Sud.

Dates clés du THD en Vaucluse

En 2010 : Lancement de la procédure de délégation de service public.	2011 : Approbation départementale du premier Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Vaucluse et lancement du premier établissement de réseau (PER) incluant le déploiement de 10 000 premières prises FttH en Vaucluse.	2014 : Phase test sur trois villes : Apt, Vaison-la-Romaine et Valréas.	Janvier 2016 : notification à la société Vaucluse Numérique, délégataire, de la phase études du 1 ^{er} Plan de déploiement FttH (PD1) en zone d'intervention publique.	Septembre 2017 : notification à la société Vaucluse Numérique, de la phase de déploiement du PD1, en zone d'intervention publique (phase travaux).	Décembre 2017 : Approbation départementale du nouveau SDTAN du Vaucluse qui ramène l'objectif d'une couverture THD de 100% du territoire de 2036 à 2022 et intègre un volet sur la téléphonie mobile et le développement des usages et services numériques.
--	---	--	--	---	--

AU TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 2022



Zone publique, zone privée... pourquoi y-a-t-il deux zones ?

A la demande de l'État, les opérateurs privés se sont positionnés, à partir de 2011, sur les zones qui les intéressaient, à charge pour eux de financer et d'assurer le déploiement de la fibre optique.

Il s'agit de la zone d'intervention privée, qui représente un tiers du département et deux tiers de la population (46 communes), où interviennent Orange et SFR.

Dans le reste du territoire, soit 105 communes réparties sur des secteurs moins denses en habitants, c'est le Conseil départemental qui assure le déploiement de la fibre optique avec l'ensemble de ses partenaires (Union européenne, Etat, Région, intercommunalités). Il s'agit de la zone d'intervention publique. Par délégation de service public, le Conseil départemental a chargé la société Vaucluse Numérique d'y concevoir, construire et exploiter le réseau raccordant les foyers au THD.



Février 2018 : notification à la société Vaucluse Numérique de la phase études du 2^{ème} Plan de déploiement FttH (PD2) en zone d'intervention publique.

25 janvier 2019 : l'Assemblée départementale se prononce sur les conditions de réalisations techniques et financières du PD2

Septembre 2019 : Début des travaux du deuxième (PD2) plan de déploiement en zone d'intervention publique.

Automne 2019 : fin des travaux du 1^{er} plan. 55 514 foyers raccordés sur 39 communes.

30 janvier 2020 : signature des conventions du PD2 entre l'Etat, la Région, les EPCI et Vaucluse Numérique.

Printemps 2021 : fin du second plan de déploiement (PD2) en zone d'intervention publique.

Avant l'été 2021 : 100 % de la zone publique connectés. 120 648 foyers concernés sur 105 communes, en grande partie rurales.

Fin 2022 : 100% de la zone privée connectés soit 100% du territoire connecté au THD.

ET CHEZ MOI, LE TRÈS HAUT

Dans quelle zone se trouve mon domicile ? En zone

Je suis dans la zone d'intervention privée, dans laquelle les opérateurs Orange et SFR déploient le réseau THD d'ici 2022

• Je suis dans la zone Orange si j'habite

Aubignan, Avignon, Beaumes-de-Venise, Carpentras (ville partagée avec l'opérateur SFR), Caumont-sur-Durance, Cavaillon, Châteauneuf-de-Gadagne, Cheval-Blanc, Entraigues-sur-la-Sorgue, Gigondas, Jonquerettes, Lafare, La-Roque-Alric, Le Barroux, Le Pontet, Le Thor, Les Taillades, L'Isle-sur-la-Sorgue, Loriol-du-Comtat, Mérindol, Monteux, Morières-lès-Avignon, Orange, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Sarrians, Suzette, Vacqueyras, Vedène, Velleron.

Pour connaître la date à laquelle mon domicile sera raccordable, je me connecte sur <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

• Je suis dans la zone SFR si j'habite

Le Beaucet, Beaumont-du-Ventoux, Bedoin, Caromb, Carpentras (ville partagée avec l'opérateur Orange), Crillon-le-Brave, Flassan, La-Roque-sur-Pernes, Malaucène, Mazan, Modène, Saint-Didier, Saint-Pierre-de-Vassols, Sorgues, Venasque.

Pour connaître la date à laquelle mon domicile sera raccordable, je me connecte sur www.sfr.fr/carte-couverture-reseau-sfr-fibre-optique/

Mon domicile est raccordable au réseau THD en zone privé

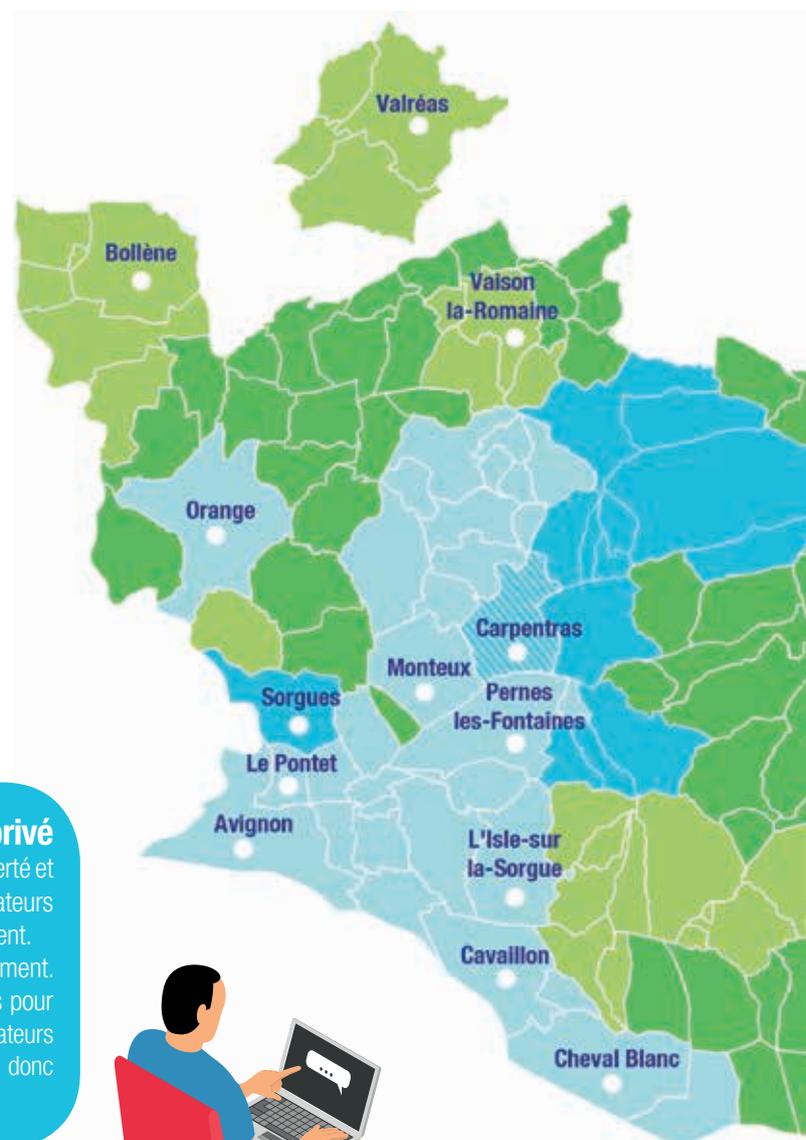
Je dois patienter trois mois avant de pouvoir choisir mon opérateur en toute liberté et contracter un abonnement. Trois mois est le délai légal pour que tous les opérateurs aient la même information et que la concurrence puisse s'exercer normalement. Si mon domicile est déjà éligible, je peux souscrire immédiatement un abonnement. Je me rends alors sur les sites internet des principaux fournisseurs d'accès pour connaître leurs offres commerciales. Attention, il est possible que certains opérateurs me facturent des frais de raccordement jusqu'au domicile, je compare donc soigneusement les offres.

Pour le savoir, trois solutions :

je consulte la carte ci-dessous,

je me connecte à www.vaucluse-numerique.fr

ou je compose le **0 809 54 00 84** Service gratuit + prix appel



DÉBIT, C'EST POUR QUAND ?

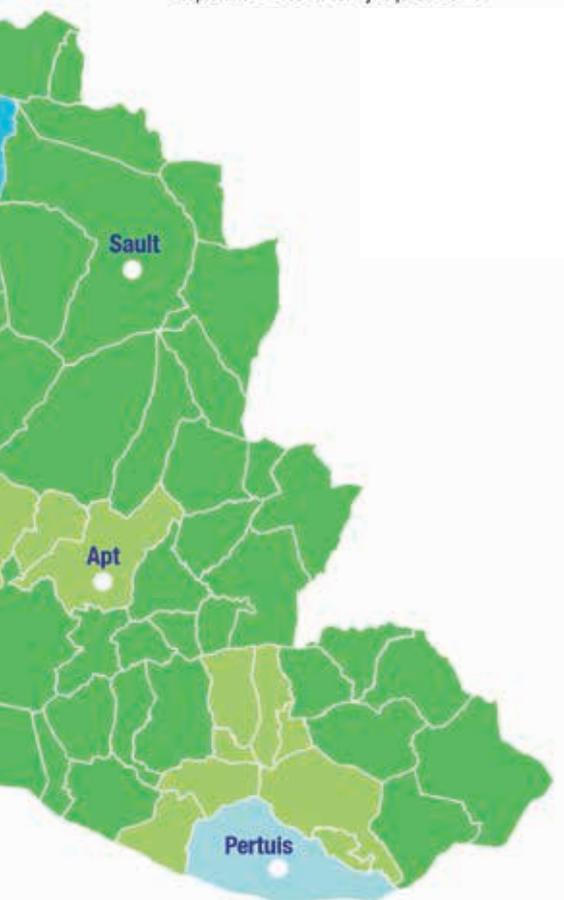
d'intervention publique ou en zone privée ?

Zone d'intervention publique

- Communes dans lesquelles Vaucluse Numérique, délégataire du Conseil départemental, déploie la fibre optique jusqu'en octobre 2019
- Communes dans lesquelles Vaucluse Numérique, délégataire du Conseil départemental, déploie la fibre optique de septembre 2019 à mi-2021

Zone d'intervention privée

- Communes dans lesquelles l'opérateur Orange déploie le réseau THD jusqu'en 2022
- Communes dans lesquelles l'opérateur SFR déploie le réseau THD jusqu'en 2022
- Commune dans laquelle les opérateurs Orange et SFR déploient le réseau THD jusqu'en 2022



Je suis dans la zone d'intervention publique, dans laquelle Vaucluse Numérique, délégataire du Conseil départemental, déploie la fibre optique

• Mon domicile est déjà raccordable ou sera raccordable dans les prochaines semaines si j'habite

Ansois, Apt, Bédarrides (en partie), Bollène, Cabrières d'Aigues, Cabrières d'Avignon, Châteauneuf-du-Pape, Le Crestet, Fontaine-de-Vaucluse, Gargas, Gordes, Goult, Grillon, Lagnes, Lamotte-du-Rhône, Lapalud, La Bastidonne, La Motte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Les Beaumettes, Maubec, Mondragon, Mornas, Oppède (en partie), Richerenches, Roaix, Robion, Roussillon, Saignon (en partie), Saint-Martin-de-la-Brasque, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-les-Apt (en partie), Sannes, Saumane, Séguret, Vaison-la-Romaine, Valréas, Villelaure, Visan.

• Mon domicile sera raccordable d'ici la mi-2021 si j'habite

Althen-des-Paluds, Aurel, Auribeau, Beaumont-de-Pertuis, Bédarrides (en partie), Blauvac, Bonnieux, Brantes, Buisson, Buoux, Cadenet, Caderousse, Cairanne, Camaret-sur-Aigues, Caseneuve, Castellet, Courthézon, Cucuron, Entrechaux, Faucon, Gignac, Grambois, Jonquières, Jocas, La Bastide-des-Jourdans, Lacoste, Lagarde d'Apt, Lagarde-Paréol, Lauris, Lioux, Lourmarin, Malemort-du-Comtat, Ménerbes, Méthamis, Mirabeau, Mormoiron, Monieux, Murs, Oppède (en partie), Peypin d'Aigues, Piolenc, Puget-sur-Durance, Puyméras, Puyvert, Rasteau, Rustrel, Sablet, Saignon (en partie), Saint-Christol, Saint-Léger-du-Ventoux, Saint-Marcellin-les-Vaison, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Romain-en-Viennois, Saint-Roman-de-Malegarde, Saint-Saturnin-les-Apt (en partie), Saint-Trinit, Sainte-Cécile-les-Vignes, Sault, Savoillan, Sérignan-du-Comtat, Sivergues, Travaillan, Uchaux, Vaugines, Viens, Villars, Villedieu, Villes-sur-Auzon, Vitrolles-en-Luberon, Violès.

Pour avoir des détails sur la date à laquelle mon domicile sera raccordable, je me connecte sur www.vaucluse-numerique.fr ou je consulte le numéro mis en place par Vaucluse Numérique : **0 809 54 00 84** Service gratuit + prix appel

Mon domicile est raccordable au réseau THD en zone publique

Sur le site [vaucluse-numerique.fr](http://www.vaucluse-numerique.fr), je regarde quelle couleur est associée à mon adresse.

- **PASTILLE ORANGE** : les travaux sont terminés et mon logement sera éligible dans un délai maximal de 3 mois correspondant au gel commercial imposé par la réglementation. Dans ce cas, la date de mon éligibilité est indiquée lorsque je clique sur la pastille et je peux remplir un formulaire afin d'en être informé par mail le moment venu.

- **PASTILLE VERTE** : mon logement est déjà éligible. Je peux contacter le ou les opérateurs de mon choix parmi ceux commercialisant leurs services sur le réseau départemental pour souscrire un abonnement. La liste exhaustive des opérateurs proposant des offres se trouve sur www.vaucluse-numerique.fr

Aucun frais de raccordement ne peut m'être demandé (sauf très rares exceptions).



Le Département de Vaucluse a souhaité mettre en place sur 105 des 151 communes de Vaucluse un réseau départemental numérique Très Haut Débit pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de son territoire.

Cette mission a été confiée, en 2011, à Vaucluse Numérique, délégataire de service public (DSP) du Département.

Vaucluse Numérique intervient sur la zone d'intervention publique du territoire de Vaucluse.

Sa mission consiste à :

- Porter le financement des investissements,
- Concevoir le réseau en fibre optique,
- Déployer le réseau en fibre optique,
- Exploiter et maintenir le réseau,
- Commercialiser le réseau auprès des différents fournisseurs d'accès internet (Orange, SFR, Free, Bouygues, etc.).

DU DÉPARTEMENT POUR LA FIBRE

Sur le terrain, comment se déploie concrètement le THD ?



Le réseau vauclusien, appelé Vaucluse Numérique (du nom de la société délégataire du service public) est déployé selon des règles d'ingénieries qui respectent les recommandations européennes en matière de Très Haut Débit. Plus de 7 500 km de câbles de fibre optique auront été déployés d'ici mi-2021 sur la zone d'intervention publique, soit la distance d'Avignon à Salvador, au Brésil ou Mayotte.

Modalités de déploiement et infrastructures des supports

De manière générale, le réseau est posé en utilisant les infrastructures mobilisables existantes (fourreaux, poteaux ou façades) plutôt que créer des réseaux parallèles. Dans des zones où il n'existe pas d'infrastructure, l'adduction se fait par voie souterraine.



FttH

FttH (Fiber to the Home) : signifie «Fibre jusqu'au domicile». On parle de FttH lorsque la fibre déployée depuis le nœud de raccordement optique et tirée directement jusqu'au logement ou au local de l'abonné. Le FttH permet ainsi de bénéficier de tous les avantages de la fibre sur l'ensemble du réseau jusqu'à l'abonné.

Le déploiement de la partie terminale de la fibre optique a lieu d'abord dans la rue (on parle de déploiement horizontal), puis dans l'immeuble (déploiement vertical) pour enfin arriver dans les appartements ou dans les résidences. Un raccordement en FttH requiert dès lors l'installation d'une prise optique à l'intérieur de son logement.

Une fois les travaux finis, l'utilisateur contacte le fournisseur d'accès à internet de son choix. S'il souscrit à une offre de fibre optique, le fournisseur d'accès doit venir chez lui pour réaliser le raccordement final.



UN SERVICE D'APPEL POUR LA FIBRE EN VAUCLUSE

0 809 54 00 84

Service gratuit
+ prix appel

Pour toute question concernant le déploiement du Très Haut Débit dans le département, Vaucluse numérique a mis en place un service d'appel :

0 809 54 00 84

Service gratuit
+ prix appel

. S'agissant de la zone d'intervention publique, les opérateurs seront en mesure d'indiquer aux usagers si leur domicile est déjà raccordable au réseau public, ou bien à quelle date il le sera, ainsi que les démarches à effectuer pour bénéficier effectivement d'une connexion THD. Ils indiqueront également aux usagers dont le domicile se trouve en zone d'intervention privée vers quel opérateur (Orange ou SFR), ils doivent se tourner en fonction de leur commune de résidence.

Ce numéro est actif du lundi au vendredi, de 8h30 à 20h.

Il est également possible de consulter le site

www.vaucluse-numerique.fr



L'utilisateur pourra-t-il choisir son opérateur ?

OUI Dans chacune des deux zones, chaque foyer raccordé au Très Haut Débit a ou aura la possibilité d'opter pour l'abonnement internet de son choix parmi l'ensemble des offres proposées par les différents opérateurs à travers tout le territoire.



Quel accès au THD pour les entreprises ?

Il n'y a pas de zone d'initiative publique ou privée. Le réseau Vaucluse Numérique est déjà accessible aux professionnels sur l'ensemble du département. Il permet aux entreprises, en tout point du territoire, de disposer d'offres de même qualité et aux services publics d'accéder à des nouvelles fonctionnalités : numérique éducatif, e-santé, télémédecine, travail à distance, domotique et télémaintenance.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE EST EN MARCHÉ

La mise en place du THD via la fibre optique pour chaque foyer est indispensable à l'aménagement du territoire. Au-delà, le THD permet aux entrepreneurs de s'installer dans des secteurs offrant une qualité de vie exceptionnelle, aux salariés de choisir le télétravail et aux services publics d'être plus efficaces. C'est un atout incomparable en termes d'attractivité et de compétitivité territoriale.

Des usages transformés par le THD : la preuve par 7 !

La maison

Jeux vidéos en réseau, visites virtuelles de musées, films en HD : le divertissement prend une autre dimension et on pilote les équipements de la maison à distance.

La santé

Le THD accompagne le développement de la télémédecine et favorise l'accès aux soins pour tous : téléconsultations, opérations et suivi médical à distance, réalité augmentée pour l'aide au diagnostic, partage instantané d'infos entre praticiens... Le THD contribue aussi au maintien à domicile des personnes âgées grâce aux objets connectés et à la domotique.

La ville intelligente

Le THD favorise les espaces urbains connectés et permet de multiplier les services aux usagers : infos en temps réel sur le trafic, sur les disponibilités des parkings, sur les transports en commun...

L'éducation

Tablettes, livres, tableaux numériques, travail en réseau, téléformations : avec le THD, on apprend différemment et on crée de nouvelles interactions pour faciliter d'autres modes d'apprentissage.

Le tourisme

Avec le Très Haut Débit, des applications voient le jour pour créer de nouvelles expériences touristiques entre guidage sur smartphone et visites en réalité virtuelle de sites disparus.

Les services publics

Où qu'il se trouve, l'usager réalise des démarches administratives en ligne, télécharge des documents, se connecte aux organismes selon ses besoins. Pour être accompagné, il se rend dans des points d'accès aux services publics équipés en THD.

Les entreprises

Echange rapide et stockage de gros volumes de données, pilotage d'activités via les objets connectés, impression 3D, réalité virtuelle, télétravail, visio-conférences : les solutions innovantes réinventent les usages, élargissent les horizons pros et accélèrent le business.





Pascal Plantard

Professeur des Universités
en Sciences de l'Éducation
Anthropologue des usages
des technologies numériques
Auteur de *Pour en finir avec la fracture numérique*,
aux éditions Fyp

« CE QUE FAIT LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE EN TERMES DE SOLIDARITÉ EST EXEMPLAIRE »

Qu'est-ce qu'on entend par « fracture numérique » ?

La meilleure définition est l'exclusion de l'accès et des usages du numérique. Et cela recouvre plusieurs éléments. Il y a bien sûr, d'abord, l'absence de connexion tout court, par manque de moyens ou en raison de la situation géographique, les fameuses zones blanches, ou de modes de vie particuliers, comme l'errance. En 2017, 15 départements de métropole avaient encore plus de 20 % de leurs populations bénéficiant d'un accès à internet inférieur à 3Mbit/s, soit 7,5 millions de foyers. Et on estime à 500 000 personnes, ceux qui n'ont pas accès à internet. Il faut aussi prendre en considération le manque de maîtrise des usages des technologies numériques, en raison d'un sentiment d'illégitimité ou par absence de formation. On voit les difficultés que cela pose : 70 % des entreprises veulent que le CV des candidats arrive par e-mail ! Vous voyez donc que c'est aussi un cercle vicieux : une zone peu ou pas desservie, des usagers par conséquent, peu ou pas formés et des démarches quotidiennes de plus en plus difficiles à accomplir... Ce que fait le Conseil départemental de Vaucluse dans ce domaine est donc exemplaire, en termes de solidarité.

Quels sont les effets au quotidien ?

Lorsque vous devez, pour toute démarche, télécharger un formulaire et que vous ne savez pas comment faire, c'est un handicap... Alors il ne faut pas être totalement négatif : de plus en plus de structures, d'associations et de services, proposent du soutien, de l'accompagnement et des formations (Dans ses Espaces Départementaux des Solidarités, le Conseil départemental de Vaucluse propose une aide gratuite via ses Assistants en Démarches Administratives et Numériques, Ndlr). Parce que cette dématérialisation ne va pas s'arrêter là. Je vais vous donner un exemple caractéristique de la fracture : 100 % des inscriptions à Pôle Emploi se font par internet. Et si vous n'y avez pas accès ? En majorité, les « exclus » du numérique ne se sentent pas légitimes, voire ont le sentiment d'être incompetents ou dépassés.

Comment réduire cette fracture inquiétante ?

Il y a d'abord l'accès physique. C'est la base évidemment. Car même si tout le monde n'a pas les moyens d'acquérir un ordinateur, les smartphones ont cette fonctionnalité et on peut toujours trouver un lieu. Ensuite, il faut lutter contre les effets de stigmatisation des plus fragiles par la médiation numérique, comme le fait le Département de Vaucluse. Après, il y a la formation initiale et continue au numérique... Pour résumer, il y a l'accès puis l'utilisation de la machine et des services numériques. Pour certaines personnes modestes, exclues, isolées ou trop âgées, « la dématérialisation de l'administration est inhumaine et brutale » comme le dit la sociologue Dominique Pasquier. L'accès, la médiation et la formation au numérique sont les trois clefs pour un numérique inclusif et non producteur d'exclusion.

DES COLLÈGES CONNECTÉS

Les Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement recouvrent les outils numériques pouvant être utilisés dans le cadre de l'éducation. La maîtrise des technologies du numérique fait aujourd'hui partie du socle de compétences que tout élève doit posséder à l'issue de sa scolarité. Le Conseil départemental accompagne les collégiens dans leur révolution numérique.

Le Schéma Directeur des technologies de l'Information et de la communication 2017-2021 (SDTICE 2) poursuit un objectif ambitieux par la mise en place d'un véritable plan de développement du Numérique Educatif dans les collèges. Il propose la poursuite de la politique d'équipement informatique selon de nouvelles orientations.

Rentrée 2017 : le raccordement au Très Haut Débit (THD) des 54 collèges vauclusiens est effectif. Chaque site est desservi par un débit garanti de 100 Mégabits/seconde.

En 2018 : le second plan numérique des collèges a intégré une nouvelle compétence transférée par l'Etat au Département (dite « loi Peillon ») : la gestion des réseaux informatiques des collèges vient s'ajouter aux dotations en matériels. Ce transfert de compétence s'échelonne de 2018 à 2021 pour un coût global évalué à 3,7 M€.

Rentrée 2018 : 560 postes informatiques ont été livrés à l'ensemble des collèges, représentant un coût de près de 550 000 €. Vingt établissements publics ont été dotés d'une classe mobile, pour plus de 200 000 €. 21 professeurs spécialisés dans l'accompagnement d'élèves handicapés ont été équipés d'ordinateurs portables.

En 2019 : finalisation d'un nouveau référentiel d'équipement numérique des collèges en vue de développer de nouveaux usages d'apprentissage en classe.

En 2020 : le Conseil départemental poursuit ses campagnes d'équipements en matériels informatiques : 480 postes informatiques pour près de 500 000 € et renouvellement des matériels de vidéo-projections. Enfin, les 21 collèges publics, non encore équipés seront progressivement dotés d'une classe mobile..



Pour rappel, un premier plan numérique de 10,05 M€ TTC (2011-2015) a permis une mise à niveau des équipements informatiques et des câblages des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) ainsi que la mise en place d'un dispositif de maintenance et d'assistance de ces matériels. Avec ce plan, les collèges ont été dotés de produits innovants (vidéoprojecteurs interactifs) et un outil de dématérialisation des échanges avec les services départementaux a été expérimenté (Extranet).

D'IMPORTANTES RETOMBÉES



Si l'accès à la fibre est aujourd'hui vital pour maintenir les entreprises locales et en attirer de nouvelles, son déploiement partout en Vaucluse représente également une chance en matière d'emplois. Ce chantier immense mobilise en effet de très nombreux acteurs à plusieurs niveaux.

Conception et suivi

Bureaux d'études, assistances à maîtrise d'ouvrage juridique, technique et financière, constructeurs de réseaux : la conception du réseau et le suivi de sa réalisation conduisent les services du Conseil départemental et Vaucluse Numérique à travailler avec de nombreux prestataires.

Emplois et sous-traitance

Aujourd'hui, **33 entreprises sont sous-traitantes** du constructeur et, dans les prochains mois, le nombre de personnes employées à temps plein va monter jusqu'à **250**. La mobilisation des ressources locales reste appréciée et la recherche de compétences d'abord en Vaucluse puis dans les départements voisins sont toujours « prioritaires ».

ÉCONOMIQUES



Des chantiers pour favoriser l'insertion professionnelle des Vauclusiens

Le Conseil départemental a également souhaité que le projet contribue à l'insertion des personnes en difficulté en lien avec les politiques publiques qu'il conduit.

C'est pourquoi, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, Vaucluse Numérique a intégré des **clauses d'insertion sociale** dans ses marchés de travaux. Les entreprises titulaires des marchés s'engagent à employer des Vauclusiens pour favoriser leur insertion professionnelle. En outre, pour ces publics, le Département de Vaucluse et le délégataire ont formalisé un accord prévoyant un volume horaire minimum de 24 000 heures d'insertion et 6 000 heures de formation, liées à la conception et à la construction du Réseau dans le cadre des plans de déploiement (PD1 et PD2).



Construction

Pour déployer le réseau, Vaucluse Numérique a sélectionné un prestataire chargé de construire le réseau, Axione dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres.



LE SCHÉMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE (SDTAN)

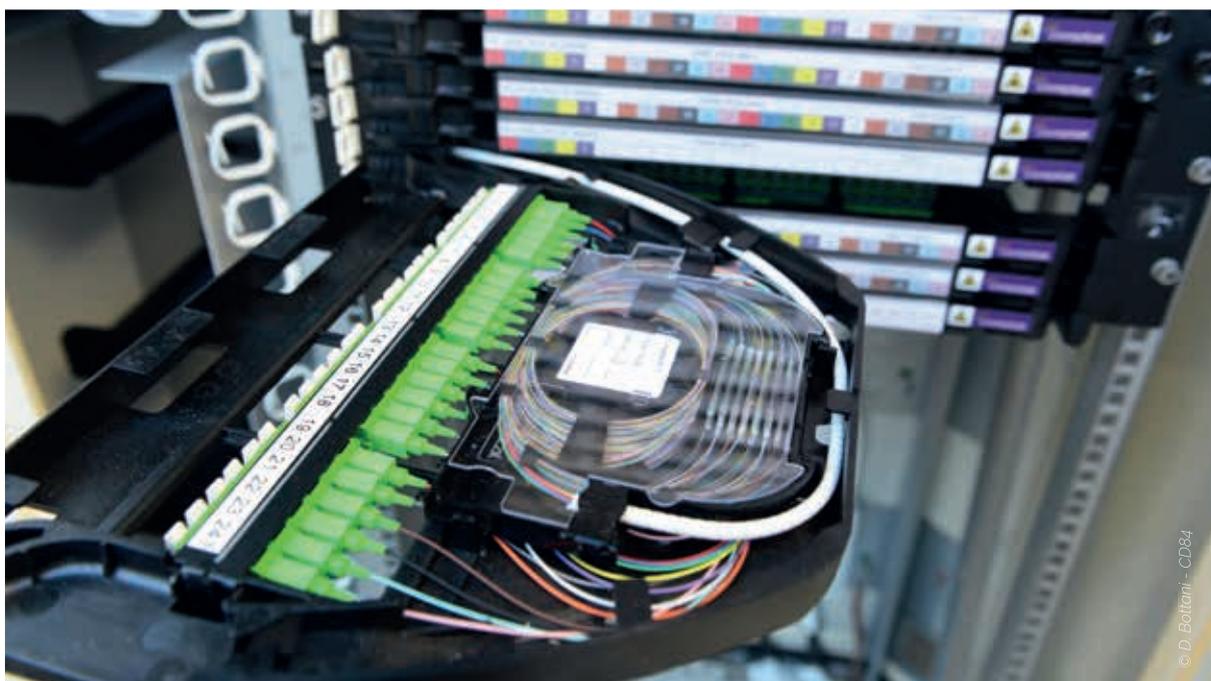
Le Schéma Directeur Territorial d'aménagement numérique (SDTAN) du Vaucluse représente le référentiel commun des actions publiques et privées pour l'équipement du territoire dans le cadre du Plan France Très Haut Débit. Il est complété par un volet relatif à la stratégie d'amélioration de la couverture mobile et par un volet dédié au développement des usages et services numériques. Le SDTAN est cohérent avec les documents de cadrage stratégique de développement territorial local (Stratégie Vaucluse 2025-2040, SRDE2I, SRESRI, SRDT, schéma de développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans les collèges).

Le SDTAN s'articule autour de trois axes différents :

Axe 1 → Piloter, planifier et coordonner le déploiement des infrastructures fixes numériques de manière à faire du Vaucluse un Département « 100% Très Haut Débit » à horizon 2022,

Axe 2 → Renforcer la couverture mobile du territoire vauclusien, en permettant une accélération du déploiement des technologies 4G dans la Zone Peu Dense du département définie par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP),

Axe 3 → Développer les services numériques pour renforcer l'attractivité du territoire, la performance des acteurs publics locaux et la création d'un réseau wi-fi touristique, développement du cloud public.



LA CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU VAUCLUSE

Pour quantifier, localiser et démontrer de manière précise et compréhensible les réalisations puis les retombées de ces investissements pour le territoire, le Conseil départemental met en place un observatoire répondant aux **trois objectifs suivants** :

- ➊ Mieux connaître les effets des investissements pour mieux adapter les réponses apportées aux territoires et à la population et également dimensionner les ressources nécessaires.
- ➋ Rendre visible l'action publique.
- ➌ Affirmer la fonction de tiers de confiance du numérique du Conseil départemental : animer un réseau d'acteurs, apporter de la visibilité aux cofinanceurs, renforcer la capacité de dialogue avec les opérateurs, s'inscrire dans une sécurisation de la donnée publique, etc.

Les investissements numériques et leurs fonctions transversales stratégiques :

- Ils permettent le déploiement d'équipements et services clefs pour les populations, entreprises, administrations et collectivités locales, lieux de formation, associations, etc.
- Ils représentent une urgence pour maintenir leur cohésion et éviter un décrochage dans certaines parties du territoire de Vaucluse.
- Ils sont un atout pour le devenir du Département de Vaucluse.

UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE EN TÉLÉPHONIE MOBILE



Maurice Chabert, Président du Conseil départemental de Vaucluse et Jean-Marie Roussin, conseiller départemental en charge du Numérique ont ouvert le 20 septembre 2018 aux côtés du Préfet Bertrand Gaume et du directeur de l'Agence du Numérique Antoine Darodes, le processus d'échanges avec les partenaires locaux et les opérateurs télécoms. A cette occasion, l'Etat, les collectivités et les opérateurs ont annoncé la mise en place d'une équipe projet locale (EPL) et d'un protocole de coopération dont l'objectif est d'améliorer la couverture 4G du Vaucluse courant 2020. En effet, le Président Maurice Chabert et la majorité départementale sont fortement mobilisés en faveur des territoires ruraux, souvent au cœur de « zones blanches », avec à l'esprit le souci d'assurer à tous les Vauclusiens un égal accès à la téléphonie et aux moyens modernes de communication.



GLOSSAIRE DE L'AMÉNAGEMENT



ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) : autorité administrative indépendante chargée depuis le 5 janvier 1997 de réguler les télécommunications et le secteur postal en France. Elle est composée d'un collège de sept membres. Trois d'entre eux sont désignés par le président de la République et les quatre autres, respectivement, par le président de l'Assemblée nationale et le président du Sénat.

Cloud public : l'hébergement Cloud, à l'instar des services informatiques, est accessible en tant que service plutôt que produit. L'utilisateur fait usage du service autant qu'il le souhaite, en fonction de ses besoins. Les services sont fournis dans un environnement virtualisé, construit en utilisant des ressources physiques partagées et accessibles via les réseaux utilisant les protocoles Internet.

Très Haut Débit (THD) : technologie permettant d'offrir un débit minimum de 30 Mbit/s descendant et 5 Mbit/s montant, selon la définition actuelle de l'ARCEP. À noter que l'Autorité a modifié sa précédente définition (50 Mbits/s en débit descendant) à l'occasion de la publication des chiffres du 3ème trimestre 2012, afin de se conformer aux seuils fixés par la Commission européenne dans le cadre de son agenda pour l'Europe à l'horizon 2020 (« ... sont comptés comme des abonnements très haut débit les accès à Internet dont le débit crête descendant est supérieur ou égal à 30 Mbit/s »).

Mégabits : le mégabit (1 million de bits) est une unité de mesure de quantité pour les données et les informations numériques. Son symbole est Mbit ou Mb.

4G : elle constitue la quatrième génération des technologies de téléphonie mobile. Elle repose sur la nouvelle norme « LTE » ou Long Term Evolution, et succède directement à la technologie 3G et à la 3G+, en offrant des débits encore plus rapides.

Fibre optique : il s'agit d'un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui peut transporter des grandes quantités d'information sur de très longues distances à la vitesse de la lumière. La fibre offre déjà des performances de 10 à 100 fois supérieures à l'ADSL. C'est le Très Haut Débit.

FttH (Fiber to the Home) : fibre optique déployée jusqu'au foyer de l'abonné.

Point haut : site d'émission radioélectrique

SDTAN (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) : en 2011, le Département a fixé dans un document cadre ses objectifs, en termes de niveau de services THD (Très Haut Débit) et de technologie utilisée (fibre optique) pour son territoire. Ce schéma prévoyait les modalités de couverture en THD de la zone d'intervention publique en complémentarité des déploiements privés. L'avancée des nouvelles technologies et les nouveaux enjeux en matière d'équipement numérique, associés à la détermination du Département, l'ont amené à réexaminer son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, approuvé par délibération départementale du 15 décembre 2017.

Réseau d'Initiative Publique (RIP) : réseaux de communications électroniques établis et exploités par des collectivités territoriales et leurs groupements, dans le cadre de l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales.

NUMÉRIQUE

Zone blanche : zone où il n'est pas possible de recevoir ou d'émettre en utilisant un terminal relié au réseau mobile.

Zone d'intervention privée : dans 46 communes du Vaucluse (représentant les deux tiers des habitants), ce sont les opérateurs privés Orange et SFR qui assurent le déploiement de la fibre aux particuliers. Le Conseil départemental assure pour sa part le suivi de la programmation et des déploiements FttH (Fiber to the home) d'Orange et de SFR.

Zone d'intervention publique : dans 105 communes du Vaucluse, représentant les deux tiers du département en surface, c'est le Conseil départemental qui finance le déploiement de la fibre optique aux foyers via son délégataire de service public (Vaucluse Numérique) avec l'aide de l'Union européenne, de l'Etat, de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et des intercommunalités : Aygues-Ouvèze en Provence, Enclave des Papes-Pays de Grignan, Rhône Lez Provence, Vaison Ventoux, Pays Réuni d'Orange, Les Sorgues du Comtat, Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, Luberon Monts de Vaucluse, Pays d'Apt Luberon, Sud Luberon, Ventoux Sud.

Zone Peu Dense : issue de la classification des zones d'aménagement du territoire, cette définition assemble un certain nombre de communes françaises, essentiellement rurales.

Zone Très Dense (ZTD) : communes dont la liste est définie dans l'annexe I de la décision n°2009-1106 du 22 décembre 2009 de l'ARCEP, modifiée par la décision 2013-1475 du 10 décembre 2013. Elles sont définies comme les communes à forte concentration de population, pour lesquelles, sur une partie significative de leur territoire, il est économiquement viable pour plusieurs opérateurs de déployer leurs propres infrastructures, en l'occurrence leurs réseaux de fibre optique, au plus près des logements.

WiFi (Wireless Fidelity) : ensemble de protocoles de communication sans fil régi par les normes du groupe IEEE 802.11. Un réseau Wi-Fi relie sans fil plusieurs équipements électroniques (antennes, ordinateurs, téléphones, routeurs, décodeurs Internet, etc.) au sein d'un réseau de communications électroniques afin de permettre la transmission de données entre eux.



